

*Chers **Artistes Sculpteurs** venez partager
avec nous
le projet des 111 des Arts !*

DOSSIER DE CANDIDATURE 2026 Toulouse

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Une fois par an, les associations les 111 des Arts de Lyon, Paris, Lille et Toulouse organisent une exposition d'œuvres d'art.

Par les dons issus des recettes de la vente, elles aident différents services au profit de la recherche médicale sur les cancers de l'enfant et l'amélioration des conditions d'hospitalisation dans les services d'hématologie et d'oncologie pédiatrique.

L'association toulousaine soutient ainsi différents services de l'Hôpital des enfants de Purpan sur dossiers choisis et suivis par notre commission scientifique.

Suite au succès de la saison 2025, l'exposition sculpture est renouvelée.

L'objectif est également de faire connaître les artistes et leurs créations sélectionnées par un jury indépendant grâce à cette exposition annuelle.

L'exposition sculpture aura lieu cette année encore à la chapelle de l'Hôtel Dieu à Toulouse et se déroulera **du 6 vendredi au dimanche 15 novembre 2026**

LES CANDIDATURES

Les artistes peuvent postuler avec 2 dossiers différents, peinture et sculpture. Une seule adhésion sera alors réclamée.

Le thème, la technique et la matière sont libres.

Seuls les artistes majeurs sont autorisés à postuler.

SÉLECTION DES ARTISTES

Un jury indépendant, composé de 3 membres extérieurs à l'association et venant du monde de l'art, se réunira **le vendredi 5 juin 2026** à Toulouse pour sélectionner parmi les dossiers proposés les 11 artistes qui seront exposés.

L'association ne justifiera pas les refus du jury par des courriers personnalisés.

LES SCULPTURES

Pour la sélection chaque artiste devra présenter un dossier **avant le 29 mai 2026**.

Ce dossier sera constitué de photos d'œuvres dans l'esprit de ce que vous proposerez. **Les dimensions et volumes exacts devront être précisés.**

Un texte sera joint présentant la démarche artistique et éventuellement des références aux dernières expositions.

Si l'artiste est sélectionné il devra remettre **5 sculptures au minimum**. Ces œuvres devront être semblables en style, technique et qualité aux œuvres présentées au jury en juin.

La réception des œuvres se fera selon un calendrier et des modalités particulières dont nous vous informerons en temps voulu.

REPARTITION DES RECETTES

Chaque œuvre sera mise en vente 350 €. Sur ce montant, 170€ seront reversés à l'artiste au titre de défraiement. Chacun recevra un virement correspondant à ses ventes.

AUTORISATION DES PRISES DE VUES ET DE REPRODUCTION D'IMAGES DES ŒUVRES EXPOSÉES

L'Artiste sélectionné autorise expressément les visiteurs de l'exposition à **photographier ou filmer les œuvres** exposées à des fins **strictement personnelles et non commerciales** durant toute la période de l'exposition.

L'Artiste cède à l'Association Les 111 des Arts Toulouse, à titre **non exclusif, gratuit et pour la durée de 1 an**, les droits de **reproduction, représentation et communication au public** des images des œuvres réalisées par l'Association ou par des tiers mandatés par l'Association, exclusivement pour **promouvoir l'exposition, les événements associés, les éditions futures et les activités de l'Association**.

Cette cession inclut l'utilisation des images des œuvres sur tous supports connus ou à venir, notamment :

- Site Internet de l'Association, pages et profils sur les réseaux sociaux (Instagram, Facebook, X, etc.)
- Affiches, flyers, programmes, catalogues, panneaux d'exposition
- Communiqués et dossiers de presse, newsletters.

L'Association s'engage à mentionner le **nom de l'Artiste** à proximité des images utilisées chaque fois que cela est raisonnablement possible et à respecter l'intégrité visuelle des œuvres, sans déformation, altération ni usage préjudiciable à la réputation de l'Artiste.

La présente autorisation est consentie pour la France, pour la **durée de 1 an** et est valable à compter de la signature du contrat.

L'Artiste conserve tous ses **droits d'auteur, droits moraux et tous autres droits de propriété intellectuelle** relatifs aux œuvres. La présente clause n'accorde à l'Association qu'une licence d'utilisation telle que définie ci-dessus, sans transfert de propriété des droits.

COMPOSITION DE CHAQUE DOSSIER 2026

Votre chemise cartonnée à élastiques aux angles doit comprendre :

- **2 exemplaires de la fiche de candidature** ci-jointe page 4, **rédigés en CAPITALES**, dont l'un sera collé sur la couverture du dossier, l'autre inséré dans le dossier.
- **1 CV actualisé** sur une page A4 expliquant votre parcours et démarche artistique et indiquant avec précision la(les) technique(s) utilisée(s). L'information sera portée à la connaissance du jury puis du public. Merci de présenter aussi quelques photos de travaux récents, de vos dernières expositions ou un catalogue.
- **20 Euros** en chèque à l'ordre de : **111 des arts Toulouse**, ou espèces, ou CB via notre site internet (HelloAsso). Cette **adhésion annuelle obligatoire** donne droit à une déduction fiscale de 66%. Cette somme n'est pas remboursable même en cas de non sélection. **Elle sera intégralement reversée à la recherche médicale.**
- Une enveloppe à l'adresse de l'artiste pour le retour du dossier en cas de non sélection suffisamment affranchie et de taille adaptée.
Les dossiers sans timbre ou insuffisamment affranchis ne seront pas retournés.

Pour nous faire parvenir votre dossier, vous devez :

- **L'ENVOYER** par la POSTE **pour une réception** au plus tard le **vendredi 29 mai 2026**

À : Association les 111 des Arts -BP 90816-31008 Toulouse Cedex 6

Aucun envoi en recommandé ou Chronopost

Les dossiers incomplets ou remis après la date limite ne seront pas soumis au jury

- **L'APPORTER** à notre local **5 rue Peyrolières à TOULOUSE** les jours de permanence

Le mercredi 12 mai 2026 de 10 heures à 19 heures

Le vendredi 22 mai 2026 de 10 heures à 19 heures

Contact : Les 111 des Arts - 06 14 04 01 43 - 111desartstlse.artistes@gmail.com

NOM d'ARTISTE : Celui qui figurera sur les documents de l'exposition (petit journal...)		N° de SIRET éventuellement :
NOM DE FAMILLE :		Prénom :
Rue :		
CP :	Ville :	
Téléphone :	E-mail :	
Réseaux : INSTA, Internet, FB :		
Technique(s) utilisée(s) :		
La formule « technique mixte » est insuffisante et doit être détaillée. L'information sera portée à la connaissance du jury puis du public.		
Fait à	le,	Signature :

Cadres ci-dessous réservés à l'administratif des 111 des Arts

Date de règlement adhésion :			Réception du dossier	
Chèque	CB/HA	Espèces	Nb pour la sélection	
Nom banque :				
N° chèque :	Initiales bénévole			

✂.....



LES 111 DES ARTS

NOM d'ARTISTE : Celui qui figurera sur les documents de l'exposition (petit journal...)		N° SIRET éventuellement :
NOM DE FAMILLE :		Prénom :
Rue :		
CP :	Ville :	
Téléphone :	E-mail :	
Réseaux : INSTA, Internet, FB :		
Technique(s) utilisée(s) :		
La formule « technique mixte » est insuffisante et doit être détaillée. L'information sera portée à la connaissance du jury puis du public.		
Fait à	le,	Signature :

Cadres ci-dessous réservés à l'administratif des 111 des Arts

Initiales bénévole :	Réception des œuvres	Nombre reçu
----------------------	----------------------	-------------